

106^{ème} RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES CRÉDITS ET GARANTIES DE CRÉDIT À L'EXPORTATION (GCE)

qui s'est tenue les 24 et 25 (matin) avril 2006

1. Les membres du Groupe de travail de l'OCDE sur les crédits et garanties de crédit à l'exportation (GCE) se sont réunis les 24 et 25 (matin) avril 2006. Les principales questions à examiner étaient les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public dans le contexte de la conclusion d'un accord sur des mesures visant à prévenir la corruption, la poursuite du processus de réexamen de la Recommandation de l'OCDE sur les crédits à l'exportation et l'environnement, ainsi que de la mise en place d'un dialogue avec les économies non membres.

2. S'agissant des mesures de lutte contre la corruption, le GCE a finalement conclu un accord sur le renforcement de la Déclaration d'action sur des mesures destinées à combattre la corruption dont le texte est disponible sur le site Internet [[http://webdomino1.oecd.org/olis/2006doc.nsf/Linkto/td-ecg\(2006\)11](http://webdomino1.oecd.org/olis/2006doc.nsf/Linkto/td-ecg(2006)11)] ; les pays de l'OCDE se sont ainsi accordés pour faire davantage afin de dissuader la corruption dans des transactions dont les crédits bénéficient du soutien public des gouvernements. Ces nouvelles mesures sont destinées à s'assurer que les agences de crédits à l'exportation ne garantissent pas de transactions à l'exportation entachées de corruption. Ce nouvel accord représente une étape supplémentaire de l'effort des membres du GCE pour combattre la corruption dans le domaine des crédits à l'exportation et s'appuie sur l'expérience tirée de la première Déclaration d'action sur les mesures communes anti-corruption, en vigueur depuis 2000.

3. Le GCE a également éprouvé le besoin de poursuivre ses délibérations concernant le réexamen de la Recommandation de l'OCDE sur des approches communes concernant l'environnement et les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public, lors de la réunion des 29 et 30 mai 2006, qui comprendra une demi-journée de consultation avec les organisations de la société civile (OSC), telles que le BIAC, TUAC, European Banking Federation, ECA-Watch. Le GCE a aussi examiné, *inter alia*, les procédures et pratiques des Membres en matière d'évaluation des effets sociaux et environnementaux potentiels des projets pour lesquels ils accordent un soutien [[http://webdomino1.oecd.org/olis/2005doc.nsf/Linkto/td-ecg\(2005\)17-final](http://webdomino1.oecd.org/olis/2005doc.nsf/Linkto/td-ecg(2005)17-final)]. Le Groupe GCE a également entendu un exposé du PNUE relatant la tenue de son 5^{ème} Atelier sur les crédits à l'exportation et l'environnement qui s'est tenu à Vienne au début d'avril 2006.

4. Le GCE a également passé en revue les données relatives aux crédits à l'exportation à destination des pays pauvres très endettés, et a entendu des exposés, entre autres, de la Banque mondiale concernant la soutenabilité de la dette et la question du « prêt responsable ». Le secrétariat de l'union de Berne a aussi informé le GCE des récentes tendances de ses membres dans le domaine affaires.

5. Finalement, le GCE a souligné l'importance d'une ouverture vers des économies non membres qui accordent des crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public, parmi lesquelles certaines pourraient être invitées à une future réunion.

*Secrétariat XCRED
Mai 2006*